

**Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville
COMMUNE D'ILLANGE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 Novembre 2019

Sous la présidence de Daniel PERLATI, Maire

Présents : M. Daniel PERLATI - M. Marc LUCCHINI - Mme Monique LEYENDECKER - Mme Martine GERGAUD - M. Gabriel HOFFMANN - M. François MARQUET - Mme Marie-Thérèse KEUVREUX - M. Patrick GRASSER - Mme Christine KUNERAT - M. Dominique LE PEMP - Mme Valérie HASELMEIER - Mme Nathalie JUNG - M. Christophe LEYENDECKER - M. Christian SUBTIL

Absents excusés : M. Didier JACQUES donne procuration à Mme Christine KUNERAT - Mme Sophie FROMOND donne procuration à M. Daniel PERLATI - Mme Christelle HUNEAU - M. Christophe GUTH.

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 18 - Conseillers présents 14

N° 2019-036 – Budget général 2019 – Décision modificative n° 3

Considérant les crédits prévus au budget général 2019 ;

- Considérant le remboursement du capital du prêt de la CAF non inscrit au budget (16 800 €) ;
- Travaux préconisés par l'Office National des Forêts : le traitement d'une partie de la parcelle 9 avait été prévu au budget. Lors des travaux, il est apparu nécessaire de traiter la totalité engendrant un coût supplémentaire de 2650 € ;
- Travaux supplémentaires au programme « Bâtiments communaux 2019 » : toiture du gymnase (remplacement des voûtes) : 18 500 € ; remplacement 2 PC accueil + animation et urbanisme : 5200 € ; défibrillateur au dojo : 2013.60 €

Modifications proposées :

Investissement dépenses	Investissement recettes
16878 / 16	
+ 16 800 €	
21318 / 305	
+ 18 500 €	
2183 / 305	
+ 5 200 €	
2188 / 305	
+ 2 020 €	
2128 / 310	
+ 2 650 €	
2313 / 303	
- 45 170 €	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les modifications proposées

Fait et délibéré à Illange, les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

La présente délibération a été publiée le 13 novembre 2019

Pour copie conforme,
Illange, le 13 novembre 2019

Accusé de réception en préfecture
057-215703430-20191112-D212019036-D4
Date de télétransmission : 18/11/2019
Date de réception préfecture : 18/11/2019

